

PRE 2026 : s'engager ou perdre la confiance, la Direction doit choisir !

Techniciens supérieurs, agents de maîtrise, cadres, cadres sup/dir vous pouvez être fiers de votre engagement exceptionnel au service de la réussite et du rayonnement de la RATP !

Dans son dernier message vidéo diffusé sur l'intranet Urban le 20 novembre dernier *, notre ancien PDG Jean Castex en a délivré les meilleures preuves, entre autres :

- ✓ Le redressement de : notre production au service des usagers ; notre image ; nos comptes,
- ✓ Le relèvement du très lourd défi à l'ouverture à la concurrence du bus,
- ✓ La conquête de nombreuses parts de marché en France et dans le monde,
- ✓ La mise en service de 2 nouveaux prolongements de lignes de métro,
- ✓ La préparation de la révolution des transports avec l'arrivée du nouveau métro,
- ✓ La signature d'un nouveau contrat avec notre autorité organisatrice,
- ✓ L'amélioration de nos performances écologiques et environnementales,
- ✓ La réussite des JO et JOP, des Jeux qui ont marqué le monde entier,
- ✓ L'incarnation des belles valeurs du service public de l'entreprise.

Depuis quelques jours, la CFE-CGC Groupe RATP, signataire de l'accord Politique de rémunération de l'encadrement de mai 2022, a entamé les négociations avec la direction quant à la détermination de l'enveloppe PRE 2026.

L'objectif est clairement de maintenir la dynamique de la PRE vertueuse initiée avec les managers.

Pour cette 4ème édition de la PRE, il est crucial que l'encadrement, pilier essentiel de la réussite de notre entreprise, bénéficie d'une reconnaissance à la hauteur de l'investissement quotidien, des défis majeurs en cours et des échéances stratégiques successives.

La direction doit poursuivre son engagement et ne pas faire d'économies sur le déroulement de carrière des encadrants.

Ainsi, il est important que l'entreprise propose **une enveloppe à la hauteur de l'implication et des attentes de son encadrement.**

Pour la PRE 2026, la CFE-CGC Groupe RATP ne doute pas que la direction de la RATP prendra ses responsabilités en cette année particulière.

**Encadrants,
la CFE-CGC Groupe RATP est la seule organisation syndicale catégorielle
entièrement dédiée à la défense des intérêts individuels et collectifs
des techniciens supérieurs, agents de maîtrise, cadres et cadres sup/dir.**

* Vidéo sur Urban : <https://urbangroup.ratp.net/ratp-group/ls/content/2490882029830035/message-de-jean-castex-aux-salaries>

